

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq avril à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, Maire de la Commune.

**Date de convocation :** 17/03/2014

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., LESBROS JM et Mmes  
ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

**Absents :** Mrs JACOMET M. et FAY E.-P. qui a donné procuration à PESCE A..

**Objet:** admission en non-valeur.

Monsieur le Maire soumet au Conseil un état établi par la Trésorerie établissant la liste  
des sommes qu'il ne sera pas possible à recouvrir et par conséquent qu'il convient  
d'annuler sur le budget eau/assainissement :

- Monsieur GAMBIN Gérard (Gîte St Pierre) = 595€  
*Dette effacée par la commission de surendettement*
- Monsieur GHAMDI Mohamed = 85€  
*Incarcéré*
- Madame PIGERRE Mirjana = 92,50€  
*décédée*

*Après discussion et réflexion, le Conseil Municipal est tout à fait favorable à  
l'annulation de ces dettes, les crédits nécessaires sont inscrits au BP M49 2014*

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*

